

**CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES
VOIES FERREES INTÉRESSANT LE DÉPARTEMENT DU VAL-de-MARNE**

ARRÊTE N° 2002/08 du 3 janvier 2002

Tableau complétant l'article 2

(1) La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance mentionnée dans le tableau ci-dessous comptée de part et d'autre de l'infrastructure à partir du bord du rail extérieur de la voie la plus proche.

Commune concernée par les secteurs affectés par le bruit	Désignation de l'infrastructure	Limites des tronçons		Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (1)	Type de tissu rue en "U" ou tissu ouvert
		Origine	Fin			
ABLON SUR SEINE	Paris Austerlitz/Bordeaux et RER C		en totalité	1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture (hors tunnel)		en totalité	1	300 m	ouvert
ALFORTVILLE	Paris/Marseille et RER D	tronçon sur les communes de Maisons-Alfort et Créteil		1	300 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D		en totalité	1	300 m	ouvert
ARCUEIL	RER B		en totalité	3	100 m	ouvert
BOISSY SAINT LEGER	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur les communes de Sucy en Brie et Bonneuil		1	300 m	ouvert
	RER A2		en totalité	3	100 m	ouvert
BONNEUIL SUR MARNE	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur la commune de Sucy en Brie		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture		en totalité	1	300 m	ouvert
	RER A2		en totalité	3	100 m	ouvert
BRY SUR MARNE	ligne SNCF Paris-Bâle	tronçon sur la commune de Champigny		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur la commune de Champigny		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture		en totalité	1	300 m	ouvert
	RER A4 (hors tunnel)		en totalité	3	100 m	ouvert
CACHAN	RER B		en totalité	3	100 m	ouvert
CHAMPIGNY SUR MARNE	ligne SNCF Paris-Bâle	tronçon sur la commune de Villiers		1	300 m	ouvert
	ligne SNCF Paris-Bâle		en totalité	1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture (hors tunnel)		en totalité	1	300 m	ouvert
CHARENTON	Paris/Marseille et RER D	limite de Paris	Km 3,17	3	100 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D		en totalité	1	300 m	ouvert
	métro ligne 8 (hors tunnel)		en totalité	5	10 m	ouvert
CHENNEVIÈRES SUR MARNE	Ligne SNCF grande ceinture (hors tunnel)	tronçon sur la commune de Champigny		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture (hors tunnel)		en totalité	1	300 m	ouvert

1

Commune concernée par les secteurs affectés par le bruit	Désignation de l'infrastructure	Limites des tronçons		Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (1)	Type de tissu rue en "U" ou tissu ouvert
		Origine	Fin			
CHOISY LE ROI	Ligne SNCF grande ceinture		en totalité	1	300 m	ouvert
	Paris/Bordeaux et RER C	tronçon sur la commune de Vitry		1	300 m	ouvert
	Paris/Bordeaux et RER C		en totalité	1	300 m	ouvert
	ligne RER C2	tronçon sur la commune d'Orly		3	100 m	ouvert
	ligne RER C2		en totalité	3	100 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D	tronçon sur la commune de Valenton		1	300 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D		en totalité	1	300 m	ouvert
CRÉTEIL	Paris/Marseille et RER D (dérivation)	tronçon sur la commune de Créteil		2	250 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D (dérivation)		en totalité	2	250 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur les communes de Limeil et Bonneuil		1	300 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D (dérivation)		en totalité	2	250 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D		en totalité	1	300 m	ouvert
	métro ligne 8 (hors tunnel)		en totalité	4	30 m	ouvert
FONTENAY SOUS BOIS	métro ligne 8 (projet)		en totalité	4	30 m	ouvert
	ligne TGV	tronçon sur la commune de Valenton		1	300 m	ouvert
	ligne TGV		en totalité	1	300 m	ouvert
	ligne SNCF Paris-Bâle		en totalité	1	300 m	ouvert
	RER A		en totalité	2	250 m	ouvert
GENTILLY	RER A2 (hors tunnel)		en totalité	3	100 m	ouvert
	RER A4 (hors tunnel)		en totalité	3	100 m	ouvert
	RER B	tronçon sur la commune d'Arcueil		3	100 m	ouvert
	RER B		en totalité	3	100 m	ouvert
IVRY SUR SEINE	Paris/Bordeaux et RER C	tronçon sur la commune de Vitry		1	300 m	ouvert
	Paris/Bordeaux et RER C		en totalité	1	300 m	ouvert
JOINVILLE LE PONT	RER A2	tronçon sur la commune de Nogent		3	100 m	ouvert
	RER A2		en totalité	3	100 m	ouvert
LIMEIL-BREVANNES	ligne TGV	tronçon sur la commune de Valenton		1	300 m	ouvert
	ligne TGV (hors tunnel)		en totalité	1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur la commune de Bonneuil		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture		en totalité	1	300 m	ouvert

2

Commune concernée par les secteurs affectés par le bruit	Désignation de l'infrastructure	Limites des tronçons		Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (1)	Type de tissu rue en "U" ou tissu ouvert
		Origine	Fin			
MAISONS-ALFORT	Paris/Marseille et RER D	en totalité		1	300 m	ouvert
	Métron ligne 8 (hors tunnel)	en totalité		5	10 m	ouvert
MANDRÉS LES ROSES	ligne TGV	tronçon sur la commune de Santeny		1	300 m	ouvert
MAROLLES-EN-BRIE	ligne TGV	tronçon sur la commune de Villecresnes		1	300 m	ouvert
	ligne TGV (hors tunnel)	en totalité		1	300 m	ouvert
NOGENT SUR MARNE	ligne SNCF Paris-Bâle	en totalité		1	300 m	ouvert
	RER A2 (hors tunnel)	en totalité		3	100 m	ouvert
ORLY	Paris/Marseille et RER D	tronçon sur la commune de Villeneuve St Georges		2	250 m	ouvert
	Orlyval	en totalité		3	100 m	ouvert
	RER C2	tronçon sur la commune de Thiais		2	250 m	ouvert
	RER C2	limite de commune Choisy le Roi/Orly Km 11,290	Km 11,290	3	100 m	ouvert
		limite de commune Orly/Villeneuve le Roi	limite de commune Orly/Villeneuve le Roi	2	250 m	ouvert
		limite de commune Orly/Villeneuve le Roi	limite de commune Orly/Thiais	2	250 m	ouvert
	Paris/Bordeaux et RER C	en totalité		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	en totalité		1	300 m	ouvert
ORMESSON SUR MARNE	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur les communes de Sucs en Brie et Bonneuil		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	en totalité		1	300 m	ouvert
LE PERREUX SUR MARNE	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur la commune de Bry		1	300 m	ouvert
	ligne SNCF Paris-Bâle	tronçon sur les communes de Champigny et Fontenay sous Bois		1	300 m	ouvert
	ligne SNCF Paris-Bâle	en totalité		1	300 m	ouvert
	RER A4	en totalité		3	100 m	ouvert
RUNGIS	RER C2	tronçon sur la commune de Thiais		2	250 m	ouvert
	RER C2	en totalité		3	100 m	ouvert
SAINT-MANDÉ	RER A	tronçon sur la commune de Vincennes		2	250 m	ouvert
	RER A (hors tunnel)	en totalité		2	250 m	ouvert
SAINT-MAUR DES FOSSES	Ligne SNCF grande ceinture (hors tunnel)	tronçon sur les communes de Champigny, Chennevières, Sucs en Brie, Ormesson et Bonneuil		1	300 m	ouvert
	RER A2	tronçon sur la commune de Joinville le Pont		3	100 m	ouvert
	RER A2	en totalité		3	100 m	ouvert
SAINT-AURICE	Paris/Marseille et RER D	tronçon sur les communes de Maisons-Alfort et Charenton		1	300 m	ouvert
	RER A2	tronçon sur la commune de Joinville le Pont		3	100 m	ouvert
	RER A2	en totalité		3	100 m	ouvert

3

Commune concernée par les secteurs affectés par le bruit	Désignation de l'infrastructure	Limites des tronçons		Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (1)	Type de tissu rue en "U" ou tissu ouvert
		Origine	Fin			
SANTENY	ligne TGV	tronçon sur la commune de Villecresnes		1	300 m	ouvert
	ligne TGV	en totalité		1	300 m	ouvert
SUCY EN BRIE	RER A2	en totalité		3	100 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur les communes de Chennevières et Bonneuil		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	en totalité		1	300 m	ouvert
THIAIS	RER C2	limite Orly/Thiais Km 16,4	Km 16,4	2	250 m	ouvert
			limite Rungis/Thiais	3	100 m	ouvert
VALENTON	ligne TGV	tronçon sur les communes de Limeil et Créteil		1	300 m	ouvert
	ligne TGV	en totalité		1	300 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D	tronçon sur les communes de Choisy le Roi et Créteil		2	250 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D	tronçon sur la commune de Créteil		1	300 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D	en totalité		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	en totalité		1	300 m	ouvert
VILLECRESNES	ligne TGV	tronçon sur les communes de Santeny et Marolles		1	300 m	ouvert
	ligne TGV	en totalité		1	300 m	ouvert
VILLENUEVE-LE-ROI	Paris/Marseille et RER D	tronçon sur la commune de Villeneuve St Georges		2	250 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D	tronçon sur la commune de Villeneuve St Georges		1	300 m	ouvert
	Paris/Bordeaux et RER C	tronçon sur la commune d'Orly et Ablon		1	300 m	ouvert
	Paris/Bordeaux et RER C	en totalité		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	tronçon sur les communes d'Orly et Ablon		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture (hors tunnel)	en totalité		1	300 m	ouvert
	RER C2	tronçon sur la commune d'Orly		2	250 m	ouvert
	RER C2	en totalité		2	250 m	ouvert
VILLENUEVE-SAINT-GEORGES	Paris/Marseille et RER D	en totalité		2	250 m	ouvert
	Paris/Marseille et RER D	en totalité		1	300 m	ouvert
	Ligne SNCF grande ceinture	en totalité		1	300 m	ouvert
VILLIERS SUR MARNE	ligne SNCF Paris-Bâle	tronçon sur la commune de Champigny		1	300 m	ouvert
	ligne SNCF Paris-Bâle	en totalité		1	300 m	ouvert
VINCENNES	RER A	tronçon sur la commune de Saint-Mandé		2	250 m	ouvert
	RER A (hors tunnel)	en totalité		2	250 m	ouvert
VITRY SUR SEINE	Paris/Bordeaux et RER C	en totalité		1	300 m	ouvert

4

**CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES
VOIES FERREES INTERESSANT LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
TRANSPORTS EN COMMUN EN SITE PROPRE**

**ARRÊTE N° 2002/08 du 3 janvier 2002
TABLEAU COMPLETANT L'ARTICLE 2**

(1) La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance mentionnée dans le tableau ci-dessous comptée de part et d'autre de l'infrastructure à partir du bord extérieur de la chaussée du site propre la plus proche.

Commune concernée par les secteurs affectés par le bruit	Désignation de l'infrastructure	Limites des tronçons		Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (1)	Type de tissu rue en "U" ou tissu ouvert
		Origine	Fin			
CHEVILLY-LARUE	TVM projet TVM ouest du département	en totalité		5	10 m	ouvert
		en totalité		5	10 m	ouvert
CHOISY LE ROI	TVM	en totalité		5	10 m	ouvert
CRÉTEIL	TVM	en totalité		5	10 m	ouvert
FRESNES	projet TVM ouest du département	en totalité		5	10 m	ouvert
IVRY SUR SEINE	site propre sur la RN305	en totalité		5	10 m	ouvert
RUNGIS	TVM projet TVM ouest du département	en totalité		5	10 m	ouvert
		en totalité		5	10 m	ouvert
SAINT-MAUR	TVM	en totalité		5	10 m	ouvert
THIAIS	TVM	en totalité		5	10 m	ouvert
VITRY SUR SEINE	site propre sur la RN305	en totalité		5	10 m	ouvert

ANNEXE 2

**CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES
Infrastructures situées sur des départements limitrophes dont les secteurs affectés par le bruit intéressent le département du Val de Marne**

(1) La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance mentionnée dans le tableau ci-dessous comptée de part et d'autre de l'infrastructure à partir du bord extérieur de la voie la plus proche.

Commune concernée par les secteurs affectés par le bruit	Désignation de l'infrastructure	Limites des tronçons		Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (1)	Type de tissu rue en "U" ou tissu ouvert
		Origine	Fin			
BRY SUR MARNE	RER A4 sur le département de la Seine Saint Denis	en totalité		3	100 m	ouvert
FONTENAY SOUS BOIS	RER A4 sur le département de la Seine Saint Denis	en totalité		3	100 m	ouvert
LIMEIL	ligne TGV sur le département de l' Essonne	en totalité		1	300 m	ouvert
MANDRES LES ROSES	ligne TGV sur le département de la Seine et Marne	en totalité		1	300 m	ouvert
PERIGNY SUR YERRES	ligne TGV sur le département de la Seine et Marne	en totalité		1	300 m	ouvert
LE PERREUX SUR MARNE	RER A4 sur le département de la Seine Saint Denis	en totalité		3	100 m	ouvert
RUNGIS	Orlyval sur le département de l' Essonne	en totalité		3	100 m	ouvert
VILLENEUVE SAINT GEORGES	ligne SNCF Paris/Marseille et RER D sur le département de l' Essonne	en totalité		1	300 m	ouvert
VILLECRESNES	ligne TGV sur le département de l' Essonne	en totalité		1	300 m	ouvert
VILLIERS SUR MARNE	ligne SNCF Paris/Bâle sur le département de la Seine Saint Denis	en totalité		1	300 m	ouvert

ANNEXE 2002

LE PRÉFET
LE 3 JANVIER 2002

3 JANVIER 2002